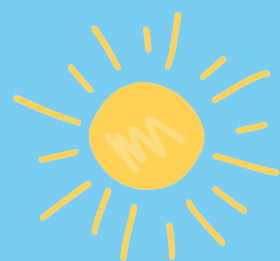


# EXPLORATION DES OPTIONS SCOLAIRES D'ÉTÉ

**POUR REPRENDRE UN COURS ÉCHOUÉ OU POUR AMÉLIORER UNE NOTE À UN EXAMEN MINISTÉRIEL**

**INFORMATIONS RELATIVES AUX COURS D'ÉTÉ, COURS PRÉPARATOIRES OU REPRISES D'EXAMENS MINISTÉRIELS ET OPTIONS OFFERTES POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE**



Voici certaines informations importantes à consulter relatives aux diverses options d'été ainsi que les ressources disponibles pour votre enfant pour la prochaine rentrée scolaire en cas d'échec.

Les élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire peuvent consulter en ligne leurs résultats scolaires à compter du 7 **juillet 2025** sur le site du Ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ). Vous y trouverez la procédure pour la création et l'accès au compte en visionnant la **capsule** suivante. L'élève peut créer son compte dès maintenant à l'aide de son **code permanent**, de son **numéro de fiche** ainsi qu'une **adresse courriel personnelle**. Il trouvera ses informations sur son bulletin scolaire. Un seul compte par code permanent pourra être créé.



## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES DANS LA CAPSULE:

- Options scolaires d'été et ressources, en cas d'échec, modalités et coordonnées :
  - Cours d'été complet au CSSMV
  - Cours préparatoire
  - Reprise d'examen ministériel
- Options scolaires pour la prochaine année, modalités et coordonnées :
  - École secondaire Le Bac
  - Centres d'éducation des adultes

## COMPTE EN LIGNE MÉQ

<https://portail.education.gouv.qc.ca/fr>



Les élèves peuvent également faire une

**demande de révision de note sur le portail - Onglet Accueil**

## AFFICHE CRÉATION ET ACCÈS AU COMPTE EN LIGNE

Vous trouverez également les informations relatives à la création du compte en ligne dans cette affiche ou encore en consultant l'aide-mémoire du MEQ ci-bas.



[Aide-mémoire 2025 Dossier en ligne MÉQ](#)

## SITE INTERNET DES COURS D'ÉTÉ DU CSSMV

Vous pouvez vous référer au site internet suivant afin d'obtenir de multiples informations relatives aux mécanismes d'été disponibles pour votre enfant.

<https://www.csmv.qc.ca/coursete/inscriptions/>

**Il est fortement recommandé de procéder à l'inscription, au cours d'été complet, dès qu'un doute d'échec est présent. Ainsi une place sera assurée avant la fin de la période d'inscription, le 7 juillet 8h00 am. Les frais seront requis seulement au moment où l'échec sera confirmé lors de la réception des résultats finaux du MÉQ.**

[coursete@cssmv.gouv.qc.ca](mailto:coursete@cssmv.gouv.qc.ca)

## OPTIONS POUR LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE



Dans le cas d'un échec malgré les mécanismes scolaires d'été proposés, voici différentes options offertes pour la prochaine rentrée scolaire afin que l'élève poursuive son cheminement:

**Si l'élève N'EST PAS INSCRIT.E à une école à la rentrée d'août prochain:**

★ **L'école secondaire Le Bac (16 à 21 ans, au 30 juin de l'année en cours)**

Une ressource intéressante pour reprendre un cours de 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> secondaire, en après-midi ou de soir.

[Le Bac - Informations pour les inscriptions](#)

<https://gerard-filion.ecoles.csmv.qc.ca/le-bac/>

★ **Les centres d'éducation des adultes**

CÉA Le Moyne-D'Iberville - Longueuil  
CÉA Antoine-Brossard - Brossard

<https://lemoyne-diberville.ecoles.csmv.qc.ca>

<https://cea-antoine-brossard.ecoles.csmv.qc.ca>



Un élève ne peut fréquenter à la fois son école secondaire ainsi que l'école Le Bac. Seuls les élèves non-réinscrits à leur école secondaire peuvent s'inscrire.

**Si l'élève EST INSCRIT.E à une école à la rentrée d'août prochain, veuillez contacter le ou la conseiller.ère d'orientation de l'école fréquentée.**

## QUESTIONS OU INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES À QUI SE RÉFÉRER SELON LA SITUATION DE L'ÉLÈVE :

Si l'élève est inscrit.e à une école à la rentrée d'août :  
Le ou la conseiller.ère d'orientation de l'école fréquentée

Si l'élève n'est pas inscrit.e à une école à la rentrée d'août :  
L'équipe en raccrochage scolaire  
[prevention\\_decrochage@cssmv.gouv.qc.ca](mailto:prevention_decrochage@cssmv.gouv.qc.ca)

